



N° 34
8 mars 1999
Bimensuel

Dans ce numéro

- 
ACTUEL
 Nouveau service sur le web 2
- 
AUTREMENT DIT...
 La Gazette et La Serviette 2
- 
EMPLOI
 23 postes vacants 4
- 
CONSEIL D'ETAT
 Décisions de la quinzaine 7
- 
MEMENTO
 Les cerfs-volants d'Olivier Reymond 8



Sondage sur *La Gazette*

La satisfaction l'emporte

Un indice de satisfaction de 70% montre que *La Gazette* est bien accueillie par ses lecteurs, qui ne remettent en cause aucune de ses caractéristiques fondamentales. Le «look» et le dynamisme du journal devraient être améliorés, ainsi que l'attrac-

tivité de la première page. Le point de vue des collaborateurs de l'Etat n'est pas assez représenté. Telles sont quelques-unes des conclusions du sondage réalisé à la fin de l'année dernière.

Suite à la page 3

Vaud-Genève: une radiographie du monde du travail

Dans quelle mesure le travail à temps partiel dépend-il des caractéristiques socio-démographiques des travailleurs? Quelles sont leurs aspirations quant à une réduction du temps de travail? Quelles places occupent les activités non rémunérées dans leur «budget temps»? Les différences entre le canton de Vaud et celui de Genève ou la Suisse sont-elles marquées dans ces domaines?

La publication du SCRIS (VD) et de l'OCSTAT (GE), *Facettes de l'activité des Genevois et des Vaudois*, donne des informations inédites sur ces questions, notamment.

Concours d'idées pour l'administration de l'an 2000

Comme chaque printemps, la Démarche d'économies et de modernisation de l'Etat (DEM) propose un concours d'idées aux collaborateurs de l'administration vaudoise pour l'année à venir. Les projets présentés doivent s'inscrire dans l'une ou plusieurs des lignes directrices suivantes:

- la prise en charge des conséquences sociales de la démarche d'économies;
- le financement de prestations nouvelles ou de celles existantes en fonction des priorités fixées par le gouvernement;
- l'assainissement des finances publiques.

Toute personne intéressée peut s'appuyer dans une première étape sur un formulaire ad hoc établi par la DEM, envoyé sur demande par son secrétariat (tél. 021/316 25 46). Tous les projets sont ensuite soumis à un comité de pilotage qui décide de l'opportunité d'une étude complémentaire, et le cas échéant, de le soumettre au Conseil d'Etat.

Le délai pour le dépôt des projets est fixé au 31 mars 1999. Il est extrêmement court, étant donné le temps nécessaire à l'examen approfondi des projets retenus.



Le service des routes sur Internet

Le site Internet du Service des routes (SR) est en production depuis peu. Accessible à l'adresse " www.din.vd.ch/sr " ou, momentanément, depuis la page d'accueil du site de l'Etat de Vaud, il présente les activités du SR, les projets, les travaux en cours et les grands chantiers de construction, comme

celui de l'autoroute A 1 entre Yverdon-les-Bains et Morat. Une partie du site est consacrée aux mesures prises pour compenser les atteintes à l'environnement, ainsi qu'à la nouvelle politique des espaces publics.

Illustré de nombreuses cartes, photos, tableaux, etc., ce site a été développé avec des ressources internes au service et avec le soutien d'une entreprise extérieure, pour la réalisation de la maquette. Il sera intégré à celui du Département des infrastructures, dont la réalisation vient de commencer et qui devrait être en production cet été.

JD



PETITES ANNONCES

A vendre: machine à écrire manuelle Olympia SM9 en excellent état. Large chariot: format A3 et A4 couché. Ruban 3 couleurs possibles. Valise de transport. Fr. 40.-
Tél. 021/316 62 97 ou 021/635 55 53.

A vendre: un clavier Yamaha PSR 400 avec housse et porte-clavier. Etat neuf. Prix: 500.-
Tél. 021/316 40 43.



La Gazette

Journal de la fonction publique vaudoise

Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Dominique Guindani, Laurent Kleiber, Philippe Anhorn, Isabel Balitzer Doman, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Epiney, Catherine Lavanchy, Christine Matthey Desales.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à *La Gazette*, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch



AUTREMENT DIT...



Bonne nouvelle! Au bistrot, désormais, on reconnaîtra tout de suite à quel camp appartient son voisin de table.

Ballon de rouge ou tasse de thé? Choucroute garnie ou margret de canard aux aïrelles? Non, la distinction sera plus subtile: tenir entre ses mains *La Serviette* (pour rester dans le culinaire, pourquoi pas la Bavette ou la Raclette?), journal au service

Service du personnel: nouvelle adresse

Le Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) ne se trouve plus à la rue du Simplon. Il a déménagé à la rue Caroline 4, 1014 Lausanne.

Centrale téléphonique: 021/316 19 19; fax: 316 19 26.

La réorganisation de la Chancellerie d'Etat

La Chancellerie d'Etat regroupe actuellement quatre secteurs d'activités:

- La Chancellerie qui comprend l'Etat-major et le secrétariat du Conseil d'Etat à l'adresse suivante: Château cantonal, 1014 Lausanne.
- Le Bureau d'information et de communication, place du Château 6, 1014 Lausanne.
- le Bureau cantonal de la médiation administrative, place de la Riponne 5, case postale 139, 1000 Lausanne 17.
- Le secrétariat du Grand Conseil rattaché administrativement à la Chancellerie, place du Château 6, 3ème étage. No central du secrétariat: 021/316 40 10 — fax 316 40 19. Durant les sessions parlementaires uniquement, on peut appeler au 021/316 41 61.

Pour vous ce sera une *Serviette* ou une *Gazette*?

du public, ou *La Gazette*, journal de la fonction publique.

Le premier, sorti inopinément, mais distribué généreusement à la dernière Table ronde, ressemble comme deux gouttes d'eau au second. Plagiat dérangeant? Au contraire. Car il faut bien convenir que le succès d'un titre se mesure aussi aux copies qu'il suscite.

DG

«Bien, mais peut faire mieux»

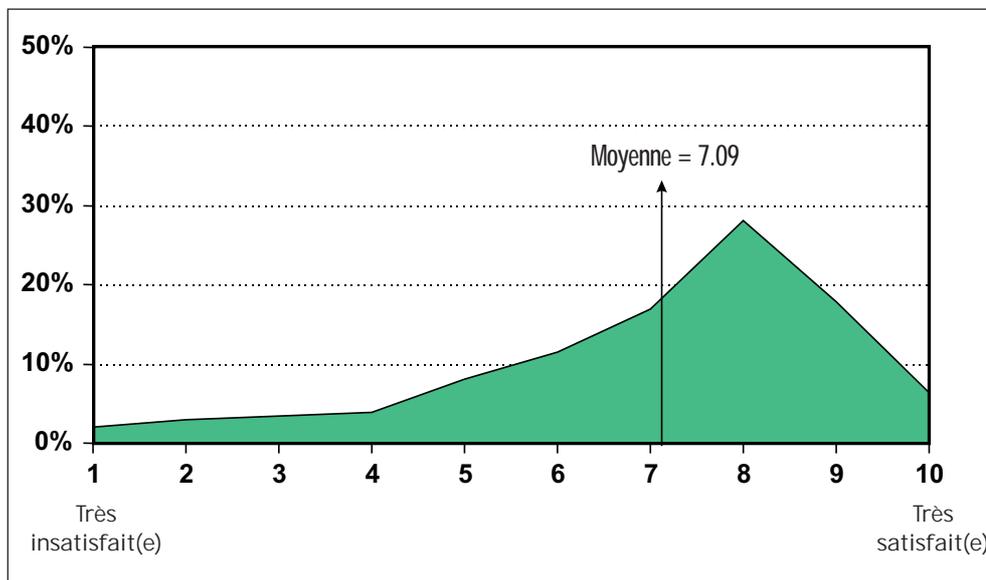
Suite de la page 1

La Gazette étant financée par les réallocations de ressources issues de la démarche d'économies, la rédaction doit chaque année vérifier si et dans quelle mesure le «Journal de la fonction publique» remplit les missions qui lui ont été assignées. D'où le sondage réalisé par les spécialistes de Sysman, qui a permis de mesurer le taux de satisfaction et d'obtenir des pistes d'améliorations.

Au départ, 4000 personnes choisies par le SCRIS ont reçu à domicile le questionnaire leur demandant de se prononcer sur l'utilité, le style, le contenu et la distribution du journal. Le document a ensuite été adressé à Sysman, garant de la confidentialité de l'opération. Plus de 700 questionnaires ont été renvoyés, ce qui constitue un taux de retour normal, et en tout cas suffisant aux yeux des spécialistes pour considérer que les opinions et les tendances mises à jour sont représentatives de l'ensemble des lecteurs. L'analyse s'est concentrée sur un noyau de base de 450 réponses significatives.

La plupart des réponses écartées concernent des «sondés» qui n'ont pas grand chose à dire... sinon qu'ils ne lisent pas La Gazette, généralement parce qu'ils ne la reçoivent pas. Cela révèle un problème de distribution, en particulier dans les établissements scolaires et hospitaliers.

Après une année d'existence, La Gazette recueille un indice moyen de satisfaction de 7,09 sur 10. C'est réjouissant, comme le



La courbe de la satisfaction globale révélée par le sondage.

Merci...

...à tous les lecteurs qui ont pris la peine de répondre au questionnaire. Leurs réponses et leurs commentaires sont infiniment précieux. Ils aideront la rédaction à faire progresser La Gazette dans le sens de la meilleure satisfaction possible des besoins des collaborateurs de l'Etat.

La rédaction

fait que pour 63% de l'échantillon le journal apporte «parfois» des informations dont ils n'auraient pas eu connaissance autrement, et «souvent» pour un tiers.

L'examen du profil des lecteurs montre qu'ils se recrutent plutôt dans les classes

d'âge supérieures, qu'il y a davantage de lecteurs (60%) que de lectrices, et que la classe de fonction n'apparaît pas être un facteur influençant la lecture du journal.

Niveau d'intérêt pour les rubriques: la palme revient aux dossiers, meilleure moyenne (3,62 sur 5), devant Finances, Décisions de la quinzaine et Modernisation (3,41). En fin de liste apparaissent Subjectif (2,79), Mon PC et Petites annonces (2,61).

La fumée fait un tabac

Parmi les dossiers proposés, ceux dont les lecteurs se souviennent le mieux sont dans l'ordre la fumée au bureau (78%), un thème qui concerne chacun, la nouvelle évaluation des fonctions (73%) et la mobilité dans la fonction publique (69%). A l'autre bout de l'échelle figurent l'Etat face aux sectes (43%) et le film 7 fonctionnaires (35%).

L'image de La Gazette est forte par le style et le contenu. Elle est plus faible sur deux points:

- la présentation est trop austère (un look plus dynamique est attendu, mais le format et le choix des couleurs ne sont pas remis en cause);
- le point de vue et le vécu des employés ne sont pas suffisamment représentés.

LK

Le rapport de SYMAN (70 pages) sur l'évaluation de La Gazette par ses lecteurs peut être consulté au BIC (place du Château 6, Lausanne)

Des changements!

Que changeriez-vous à La Gazette si vous étiez rédacteur en chef? Voici quelques-uns des nombreux commentaires (plutôt constructifs) livrés par les lecteurs:

- Une écoute sur le terrain, des articles proposés par les employés sur leurs jobs.
- Quelques caricatures, quelques «potins» un peu pointus!
- L'illustration de la pre-

mière page doit attirer l'attention et être percutante.

- Une attitude plus libre face à l'establishment...
- Donner la parole aux sans-grade et aux usagers.
- L'existence de La Gazette est-elle bien nécessaire?
- La présentation est d'une austérité décourageante.
- Un brin d'humour serait un plus pour relaxer le lecteur
- Plus d'impartialité dans les articles où la politique est concernée.
- Plus d'impartialité entre le

Conseil d'Etat et ses collaborateurs.

- Davantage de reportages dans les services.
- Plus fun, plus simple, plus vivant, plus interactif.
- Abandonner le côté traditionnel, officiel, «Liberté-Patrie», poncif.
- Peut-être faudrait-il encore mieux distinguer «l'information» de «l'opinion».
- Enfin un lecteur signale qu'il changerait ce qui mériterait de l'être en fonction du sondage. Bon conseil!

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés en priorité à des candidats internes à l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

Réf.	Fonction	Description
1385	Chef du service de l'aménagement du territoire cl. HC 100%	Activité: mise en œuvre de la politique cantonale en matière d'aménagement du territoire et d'applications des législations fédérale et cantonale dans ce domaine. Direction générale d'un service comptant une quarantaine de collaborateurs et définition des orientations de son activité. Participation aux organes de coordination internes et externes en rapport avec l'aménagement de l'espace, ainsi qu'à la direction du département. Indispensable: diplôme universitaire jugé utile à la fonction: architecte, ingénieur, géomètre, géographe, juriste etc. et selon le diplôme de base, formation complémentaire dans le domaine de l'urbanisme ou de la planification. Expérience de la direction ou de l'encadrement supérieur. Aptitudes à gérer des projets complexes et à animer une équipe pluridisciplinaire. Entregent et goût pour les relations publiques et l'information. Souhaité: connaissances de l'allemand. Spécificité: les personnes intéressées peuvent obtenir le texte de l'annonce qui a paru en semaine 9/99 auprès du secrétariat du BRH (021/316 29 20). Délai de postulation: 20 mars 1999.
1386	Adjoint A au chef du service de l'aménagement du territoire cl. 29-32 100%	Activité: seconde le chef de service, en particulier dans l'orientation des missions, le développement des méthodes de travail, la coordination des activités et la conduite de projets spécifiques. Indispensable: titre universitaire d'architecte EPF, ou équivalent, pratique professionnelle de 8 ans environ. Expérience approfondie en urbanisme et en aménagement du territoire. Aptitudes en matière de direction avec un sens des relations publiques et de la négociation. Excellente capacité de synthèse. Spécificité: les personnes intéressées peuvent obtenir le texte de l'annonce qui a paru en semaine 9/99 auprès du secrétariat du BRH (021/316 29 20). Délai de postulation: 20 mars 1999.
1398	Juriste cl. 24-28 100%	Activité: traiter les problèmes juridiques liés à l'activité de la police cantonale dans les domaines qui sont de sa compétence: droit pénal, administratif, procédure pénale, exercice de la police judiciaire, etc. Indispensable: licence en droit, thèse de licence ou pratique professionnelle de 3 ans environ depuis l'obtention de la licence. Capacité de traiter de manière autonome différents problèmes de droit. Aptitude à œuvrer au sein d'un état-major. Connaissances des langues nationales et de l'anglais. Facultés à enseigner et à traiter des questions d'organisation. Spécificité/avantage: pas d'inscription au casier judiciaire. Véhicule recommandé, vu l'absence de transports publics à proximité. Restaurant d'entreprise à disposition.
1397	Juriste cl. 24-28 100% (durée limitée à 15 mois environ)	Activité: à la demande du chef du département, du secrétaire général ou des services concernés, traite les aspects et questions juridiques de dossiers touchants les activités du département Indispensable: licence en droit. Thèse de licence ou pratique professionnelle de 3 ans environ dès l'obtention de la licence. Entregent, capacité d'analyse et de synthèse, connaissance des pratiques juridiques vaudoises et fédérales et bonne maîtrise du droit administratif.
1400	Adjoint administratif cl. 23-26 100%	Activité: au sein d'une petite équipe et en tant que membre de la direction, vous êtes responsable de l'exécution de l'ensemble des procédures administratives du service et notamment de celles ayant trait au budget et au suivi des investissements. Vous traitez des questions relatives au personnel. Vous veillez en permanence à moderniser et à optimiser les procédures. Indispensable: diplôme de l'ESCEA ou titre jugé équivalent ou CFC de commerce avec respectivement 3 et 15 ans de pratique professionnelle. Expérience comparable, connaissances en comptabilité et maîtrise des outils bureautiques.
1396	Chef du centre d'entretien de l'électromécanique cl. 23-25 100%	Activité: assurer la direction du centre d'entretien électromécanique, dans les domaines de la conduite du personnel, la planification, la coordination, la gestion administrative, ainsi que la supervision du bon fonctionnement et de l'entretien des équipements et installations électromécaniques sur l'ensemble du réseau routier. Indispensable: diplôme d'ingénieur ETS en électronique, mécanique électrique ou titre jugé équivalent, ainsi qu'une expérience professionnelle de 5 ans environ ou un CFC jugé utile à la fonction et 15 ans d'expérience. Bonne aptitude à diriger du personnel. Connaissances d'allemand et d'anglais technique.

Bureau des ressources humaines

Ch. de Mornex 38 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23
Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

1383	Ingénieur C cl. 22-25 Ingénieur D cl. 19-23 100%	<p>Activité: responsable, au sein d'une entité orientée sur la sécurité, dans un environnement moderne et spacieux, de la conduite et de la réalisation de projets techniques très variés. Evaluation, acquisitions et installations de nouveaux produits. Gestion du travail par objectifs avec une large autonomie.</p> <p>Indispensable: diplôme d'ingénieur EPF ou ETS ou encore titre jugé équivalent et une pratique professionnelle d'environ 3 ans dans le domaine de l'électrotechnique. De bonnes connaissances dans le domaine de la gestion de projets. Connaissance en allemand et en anglais.</p> <p>Spécificité/avantage: pas d'inscription au casier judiciaire. Véhicule recommandé, vu l'absence de transports publics à proximité. Restaurant d'entreprise à disposition.</p>
1394	Chargé de recherche cl. 22-25 50%	<p>Activité: vous êtes chargé, au sein de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, de mettre à jour et de créer des documents sur les professions, les voies de formation. Vous êtes également amené à participer à des groupes de travail cantonaux ou intercantonaux.</p> <p>Indispensable: titre universitaire avec pratique de 3 ans et maîtrise des outils informatiques. Aptitude à travailler en équipe.</p> <p>Souhaité: intérêt pour la documentation, la rédaction et le multimédia.</p> <p>Spécificité: poste à durée déterminée.</p>
1382	Assistant HEV cl. 19-23 (3 postes) 50% à 100% (à déterminer)	<p>Activité: au sein de la Haute Ecole de gestion (HEG), vous collaborez avec des professeurs en charge d'un projet de recherche et participez à la mise sur pied de cours et formations postgrades.</p> <p>Indispensable: diplôme ESCEA ou licence en sciences économiques ou en sciences politiques ou sociales. Intérêt marqué pour un ou plusieurs sujets en rapport avec les thèmes: PME/PMI, gestion des ressources humaines, management public, qualité dans l'enseignement.</p> <p>Spécificité: durée déterminée 1 an renouvelable 3 fois.</p>
1390	Ouvrier spécialiste B cl. 16-18 100%	<p>Activité: travaux de gestion, de dépannage et de maintenance des équipements électromécaniques sur toutes les routes cantonales et nationales du canton.</p> <p>Indispensable: CFC de mécanicien-électricien, électronicien ou électricien. Pratique professionnelle de 8 ans environ ou maîtrise fédérale. Bonnes connaissances en informatique. Astreint au service de piquet. Permis de conduire.</p>
1389	Secrétaire cl. 15-18 100%	<p>Activité: exploitation du budget du service sur Procofierv. Tenue des comptabilités secondaires pour objets spécifiques. Collaboration générale à la gestion financière. Participation à des tâches particulières sous la direction du chef administratif.</p> <p>Indispensable: CFC de commerce ou CFC de bureau avec respectivement 6 et 11 ans de pratique. Faculté d'adaptation, précision et discrétion. Maîtrise des outils bureautiques. Connaissances en gestion financière.</p> <p>Souhaité: connaissance d'un logiciel comptable ainsi que des modalités relatives à la TVA.</p> <p>Spécificité/avantage: pas d'inscription au casier judiciaire. Véhicule recommandé, vu l'absence de transports publics à proximité. Restaurant d'entreprise à disposition.</p>
1392	Employé principal d'adm. cl. 14-16 Secrétaire cl. 15-18 80%	<p>Activité: vous êtes chargé de l'établissement des contrats des enseignants des écoles cantonales et professionnelles, du paiement des heures supplémentaires et de donner tous les renseignements qui ont trait à ces activités.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce avec pratique de 6 ans, maîtrise de l'informatique, goût pour les chiffres et pour le domaine des ressources humaines. Ce poste requiert le sens de l'organisation, de la précision et de la discrétion.</p>
1384	Contrôleur d'impôts C cl. 14-16 Contrôleur d'impôts B cl. 17-19 100%	<p>Activité: vous taxez les dossiers de contribuables personnes physiques. Vous appliquez les lois fiscales en vigueur, vous êtes en contact avec les contribuables ou leurs mandataires.</p> <p>Indispensable: pratique professionnelle de 3 ans environ en qualité de contrôleur d'impôts C, respectivement D ou CFC de commerce et expérience de 6 à 9 ans environ dans des activités comptables, bancaires ou fiscales, ou encore le brevet fédéral de comptable.</p>
1395	Employé d'adm. cl. 10-12 Employé principal d'adm. cl. 14-16 100%	<p>Activité: vous assumez le secrétariat du Grand Conseil, en collaboration étroite avec d'autres secrétaires: réception, prise de procès-verbaux, renseignements téléphoniques, archive et gestion administrative de sessions.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou titre jugé équivalent, maîtrise des outils informatiques, capacité à effectuer des travaux administratifs exigeants et de manière autonome. Souplesse, autonomie, aptitudes pour le travail en équipe. Capacité de rédaction et intérêt pour la vie publique et politique. Souplesse dans les horaires de travail.</p>

1379	Employé principal d'adm. cl. 14-16 60%	<p>Activité: vous assumez le secrétariat des sections des conseillères éducatives, de l'accueil de jour en milieu familial, de la prévention et de la coordination petite enfance: réception téléphonique ou guichet, organisation du secrétariat et formation d'apprentis.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou CFC d'employé de bureau avec pratique de resp. 6 ans et 11 ans, maîtrise des outils informatiques (Word/Excel). Autonomie, résistance au stress et polyvalence.</p> <p>Souhaité: intérêt ou connaissances des questions d'actions sociales et socio-éducatives liées à la petite enfance.</p> <p>Spécificité: durée limitée au 31.12.99.</p>
1387	Employé principal d'adm. cl. 14-16 60%	<p>Activité: vous gérez les programmes postgrades et le suivi des étudiants en mobilité: mise à jour de la documentation, contrôle des inscriptions, statistiques, gestion des examens. Vous assistez le secrétariat académique pour la rédaction ou la dactylographie de la correspondance.</p> <p>Indispensable: CFC de commerce avec pratique de 6 ans, orthographe impeccable, goût pour les chiffres, maîtrise de l'informatique et bonnes connaissances d'anglais. Autonomie et aisance dans les contacts.</p> <p>Souhaité: connaissances d'allemand ou d'une autre langue.</p>
1388	Employé principal d'adm. cl. 14-16 50% (+ 50% d'avril à sept.)	<p>Activité: vous assumez le secrétariat pour les cours de vacances: mise à jour de la documentation, recherche de logements pour le séjour des étudiants, réception et orientation des enseignants et des étudiants, encaissement des finances de cours, imputation des pièces comptables et gestion des locaux.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce avec 6 ans de pratique, maîtrise du français et de l'informatique (Word, Excel), bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais (parlés/écrits). Autonomie, aisance dans les contacts, grand sens de l'organisation, rigueur et précision.</p>
1393	Huissier cl. 12-15 100%	<p>Activité: le titulaire est chargé d'assurer le service d'audience, d'exécuter divers travaux administratifs, d'accueillir et de renseigner le public.</p> <p>Indispensable: formation pratique de 10 ans ou 6 ans en cas de formation particulière, aisance dans les contacts, capacité à gérer des situations difficiles et connaissances informatiques.</p>
1377	Employé d'administration cl. 10-12 50%	<p>Activité: tenue de fichiers et gestion de dossiers spécifiques. Rédaction des rapports et de la correspondance. Permanence téléphonique.</p> <p>Indispensable: CFC d'employé de commerce ou d'employé de bureau avec pratique professionnelle de 5 ans environ. Maîtrise des logiciels Word et Excel. Capacité à effectuer ces tâches avec précision et autonomie. Facilité de contact.</p> <p>Spécificité/avantage: pas d'inscription au casier judiciaire. Véhicule recommandé, vu l'absence de transports publics à proximité. Restaurant d'entreprise à disposition.</p>
1399	Employé d'administration cl. 10-12 50%	<p>Activité: divers travaux de secrétariat et de correspondance, facturation, contentieux.</p> <p>Indispensable: CFC de commerce ou titre jugé équivalent ou CFC de bureau avec pratique professionnelle de 5 ans environ. Connaissances du registre foncier ainsi que maîtrise des logiciels Word et Excel.</p>
1391	Ouvrier qualifié cl. 10-12 50%	<p>Activité: pose de repères de référence pour le mesurage cadastral. Travaux de mesures sur le terrain, nivellement, etc. Entretien de matériel et petits travaux de bureau.</p> <p>Indispensable: CFC requérant 3 ans d'apprentissage ou formation élémentaire et 5 ans de pratique. Bonne condition physique. Formation de maçon ou d'ouvrier, capacité à travailler de manière indépendante en faisant preuve de conscience professionnelle. Permis de conduire catégorie voiture.</p>
1376	Chauffeur poids lourds des RN cl. 9-11 100%	<p>Activité: très variée, vous conduirez des camions, des balayeuses, des cureuses et d'autres engins spéciaux dans le cadre de l'entretien des routes et des autoroutes, vous êtes également prêt à prendre part à l'entretien des véhicules et à être intégré à un système de piquet, spécialement pendant la saison hivernale.</p> <p>Indispensable: être âgé de 20 ans au moins, permis de conduire poids lourds et remorque.</p> <p>Souhaité: pratique professionnelle d'environ 3 ans, et connaissance éventuelle des engins de voirie.</p> <p>Lieu de travail: habiter dans un rayon d'environ 12 km et 15 min. max. du centre d'entretien de Rennaz.</p>
1378	Employé de bibliothèque cl. 8-10 50%	<p>Activité: vous êtes chargé de l'étiquetage des collections: de la confection, de la calligraphie et de la pose des étiquettes, ainsi que du classement de ces documents.</p> <p>Indispensable: pratique professionnelle de 8 ans, goût pour les activités manuelles, personne soigneuse. Important: ne pas être allergique (poussière, solvants) et ne pas avoir de problèmes de dos (classement de documents).</p>



Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes.

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Le Conseil d'Etat adopte le projet de Centre de traitements psychiatriques à Yverdon-les-Bains

Le Conseil d'Etat a adopté le projet de construction, à Yverdon, du Centre de traitements psychiatriques du secteur Nord. Il a également accepté le principe de l'achat du terrain situé à l'Avenue des Sports, à proximité immédiate du centre d'Yverdon, sur lequel le bâtiment est prévu. Le crédit d'ouvrage qui sera soumis au Grand Conseil s'élève à 21,6 millions. Si le Parlement accepte le projet, il sera donc soumis à l'approbation des citoyens, conformément au référendum financier obligatoire introduit le 29 novembre dernier.

Eric Toriel, directeur des institutions psychiatriques, 021/643 68 81

Oui à l'interdiction du clonage des êtres humains

Dans le cadre d'une consultation fédérale lancée en septembre 1998, le Conseil d'Etat a répondu au conseiller fédéral Arnold Koller, chef du Département fédéral de justice et police, en exprimant son accord à la ratification par la Suisse de la Convention du Conseil de l'Europe sur les droits de l'homme et la biomédecine et du Protocole additionnel portant sur l'interdiction du clonage des êtres humains.

Dr Jean Martin, médecin cantonal, 021/316 42 46

L'Etat assume sa responsabilité dans l'octroi de l'Aide sociale vaudoise

En réponse à une interpellation du député Marc Vuilleumier, le Conseil d'Etat a adopté un rapport dans lequel il montre les travaux effectués pour rétablir la sécurité dans l'octroi de l'Aide sociale vaudoise. Ces travaux ont été entrepris autant à

l'intérieur du Service cantonal de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) que dans les organes d'application, en particulier le Service social et du travail (SST) de la Ville de Lausanne, où plusieurs abus avaient été mis en évidence en avril 1998 par un rapport du Contrôle cantonal des finances. Au SPAS, un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre par un comité de suivi présidé par Me Bernard Ziegler.

Christine Schaub, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, 021/316 52 00

L'Aide sociale vaudoise : le comité présidé par Bernard Ziegler présente un rapport intermédiaire

Le comité de suivi chargé l'an dernier de mettre en œuvre le plan d'action du Conseil d'Etat pour rétablir la sécurité dans l'octroi de l'Aide sociale vaudoise a rendu un rapport intermédiaire. Sous la présidence de Me Bernard Ziegler, ancien conseiller d'Etat genevois, le comité a présenté les mesures prises immédiatement, ainsi que celles menées en 1998 pour rétablir la confiance dans ce domaine important de l'action sociale. Il s'agit en particulier de la mise en place d'une nouvelle organisation, de contrôles internes réguliers et de la création d'un recueil d'application de l'aide sociale. Le comité achèvera ses travaux en 1999 comme prévu.

Me Bernard Ziegler, 022/311 00 10

DEC

Département de l'économie

Le peuple se prononcera sur la promotion économique vaudoise

Première étape d'un vaste programme de modernisation des dispositions légales cantonales en matière économique, l'exposé des motifs et projet de loi sur la promotion économique endogène a été approuvé par le Conseil d'Etat. Ce document sera soumis au Grand Conseil lors de sa session de mai 1999. S'il est accepté, cet objet sera soumis au référendum obligatoire dès lors que les montants des enveloppes de cautionnement dépassent les 20 millions.

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/316 63 99

Erotisme dans la Feuille des Avis Officiels: pas d'atteinte aux bonnes moeurs

Le député Jean-Louis Cornuz s'étant étonné d'une publicité donnée à la vente d'articles érotiques dans la Feuille des Avis Officiels, le Conseil d'Etat précise que celle-ci a été publiée en vue d'une vente aux enchères publique suite à la faillite d'un commerce spécialisé. Il convient que cette publication n'est pas heureuse, mais précise qu'elle ne contrevient pas aux bonnes moeurs et ne viole aucune disposition légale.

Vincent Hort, secrétaire général du Département de l'économie, 021/316 60 05

Casinos: le Canton de Vaud respectera l'ordonnance fédérale

En réponse à l'interpellation de la députée Hélène Brughera sur la suite que le Conseil d'Etat don-

nera aux protocoles d'accords qu'il a signé en janvier 1998 avec les communes de Lausanne et d'Yverdon-les-Bains ainsi qu'avec les sociétés concernées et la Romande des Jeux SA, l'autorité exécutive informe qu'elle mettra tout en œuvre pour aider à la concrétisation de ces projets dès que possible, mais qu'elle n'entend cependant pas autoriser une ouverture en bravant l'ordonnance fédérale.

Anne-Lise Moullet, chef de l'Office cantonal de la police du commerce, 021/316 46 00

Mesures particulières pour l'estivage en 1999

Le Conseil d'Etat a adopté un arrêté fixant des mesures particulières pour l'estivage en 1999. Les animaux présentant au printemps 1999 des signes cliniques d'hypodermose (varron) ne pourront accéder à l'estivage. Ceux qui proviendront de cantons n'ayant pas participé à la campagne d'éradication du varron en automne 1998, devront être accompagnés d'un certificat attestant qu'ils sont indemnes d'hypodermose ou ont suivi un traitement d'automne. D'autre part, trois nouveaux pâturages seront soumis à la vaccination obligatoire de tous les bovins contre le charbon symptomatique.

Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal, 021/316 38 78

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Réponses à des interpellations, question et pétition concernant "Objectif grandir"

Le Conseil d'Etat rappelle dans une réponse générale quelles ont été les mesures prises ces derniers mois par le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ) concernant *Objectif grandir*, et notamment la décision prise par le DFJ en novembre dernier de renoncer définitivement à toute nouvelle formation, ainsi que de redéfinir la prévention en milieu scolaire. Des réponses à des questions précises sont apportées à l'interpellation urgente de la députée Micheline Félix, à la pétition pour l'arrêt définitif d'*Objectif grandir*, à l'interpellation et à la question écrite du député Charles-Pascal Ghiringhelli.

Christine Matthey Desaulles, déléguée à la communication, 021/316 30 06

Universités: lettre commune des cantons de Vaud et de Genève à la Confédération

Les Conseils d'Etat genevois et vaudois veulent favoriser et promouvoir, d'entente avec la Confédération, le rapprochement déjà engagé entre l'Université de Genève, l'Université de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Dans un courrier adressé au Conseil fédéral, les deux gouvernements réaffirment leur volonté politique de développer un pôle de compétence international dans le domaine des sciences de la vie, ainsi qu'un réseau de collaboration en sciences humaines.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires culturelles, 021/316 35 01

Le ciel haut en couleur

Collaborateur du Service des forêts, de la faune et de la nature, Olivier Reymond se passionne pour les cerfs-volants, dont il expose quelques magnifiques exemples à Renens.

Biologiste de formation, Olivier Reymond travaille au Centre de conservation de la faune et de la nature, à Saint-Sulpice (DSE) où il est responsable du laboratoire. Depuis 1993, il consacre ses loisirs aux cerfs-volants statiques, c'est-à-dire aux appareils retenus passivement par un seul fil.

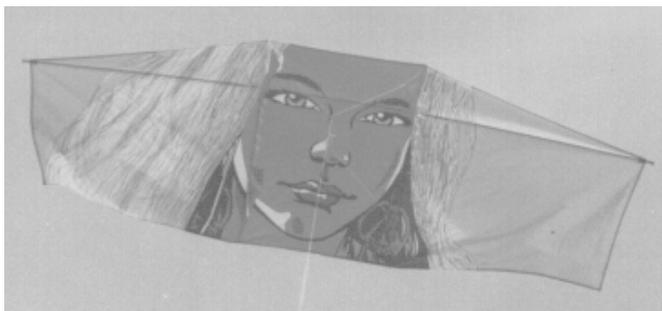
Après une première période qu'il consacre aux questions aérodynamiques de ses machines volantes, il se voue dès 1995 presque exclusivement à la décoration des surfaces que lui offrent certaines de ses constructions: le *genki* (cerf-volant rectangulaire européen pour vent faible) et le *rokkaku* (cerf-volant hexagonal d'origine japonaise). Depuis toujours attiré par la photographie et le portrait (activité dont il avait failli faire sa profession), Olivier Reymond

trouve alors ses sujets dans la bande dessinée et la publicité. Le papier photographique est remplacé par de la toile de spinnaker (toile de couleur utilisée pour la confection des certaines voiles de bateau ou pour les parapentes). Des morceaux de différentes formes et de différentes couleurs sont assemblés en un patchwork où l'on reconnaît alors un visage. Patience, minutie et sens de la couleur sont indispensables pour créer ces tableaux volants.

On ne s'étonnera donc pas de voir flottant dans les airs lausannois les figures de Jo (photo), Sandra ou Amas, figures emblématiques de l'œuvre de Derib. On reconnaîtra également, planant au-dessus des têtes, un hibou grand-duc échappé d'une affiche d'une compagnie d'assurances.

Tous les cerfs-volants exposés, une vingtaine environ, volent parfaitement. Ils ont déjà participé à plusieurs festivals en Suisse ainsi qu'en France. C'est la première fois qu'une exposition les déploie tous en un même lieu.

• A voir jusqu'au 23 avril à Renens, avenue des Baumettes 23, dans le hall d'UBS. Du lundi au vendredi, de 8h à 17h30.



L'Etat entre information et propagande

Le 15 février, la conférence-débat de *Midi Ouvertures* avait pour thème «L'Etat entre le devoir d'informer et le désir de cultiver ses relations publiques». Pour Denis Barrelet, journaliste et professeur de droit de la communication aux Universités de Neuchâtel et de Fribourg, l'Etat a un double devoir d'informer: le devoir juridique vis-à-vis du citoyen d'abord, mais également un devoir moral, politique et qui s'inscrit dans le contexte de la transparence de l'activité administrative d'un Etat moderne. Cette information se fait le plus souvent à travers les médias qui, selon lui, constituent «un filtre correcteur et nécessaire pour prévenir l'influence de l'Etat là où elle se ferait trop forte». L'information serait ainsi proposée et non pas imposée.

En revanche, pour le spécialiste en communication Edgar Fasel, qui fut notamment le collaborateur personnel de Kurt Furgler, la

transparence, nécessite aussi que l'Etat s'adresse directement au public. «L'Etat a besoin d'expliquer son action, de la replacer dans le contexte, de susciter la compréhension, la sympathie et l'envie d'adhérer et de participer à la vie publique.»

C'est donc un débat éminemment éthique qui s'est profilé, où tout l'enjeu était de situer la limite entre l'information et la propagande.

Après l'exposé des deux orateurs, les participants ont pu débattre de ces thèmes à la lumière de situations vécues, et ont évoqué des cas concrets.

Véronique Mange

Le débat ayant été filmé intégralement, si ce thème vous interpelle vous avez la possibilité d'emprunter une copie de la cassette vidéo auprès d'Isabel Balitzer Domon, déléguée à la communication du DIRE, tél. 316 40 62.

Musique

Métropole. *Finale publique du 4^e concours pour jeunes compositeurs + W. A. Mozart, Symphonie concertante pour violon et alto en mi bémol majeur K. 364.* Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos. Solistes: Patrick Genet, violon, et Nicolas Pache, alto. Lu 8 mars, 20h30, et ma 9 mars, 20h.

Grange de Dornoy. *Trois anches pour quatre créations contemporaines* (œuvres de S. Veress, H. Scolari, F.-X. Delacoste, A. Chalier). Lu 22 mars, 19h.

Pianissimo. *Concert de Philipp Zurcher,* guitare solo. Je 11 mars, 21h30.

Opéra de Lausanne (Théâtre Municipal). Henry Purcell, *Dido and Aeneas* + Benjamin Britten, *Curlew River*. Productions du Festival d'Aix-en-Provence. Ve 12 mars, 20h, et di 14 mars, 17h.

Théâtre

Théâtre de Vidy (chapiteau). *Danser à Lughnasa*, de Brian Friel. Mise en scène Irina Brook. Du 9 au 28 mars (ma-sa 20h, di 17h).

Echandolle (Yverdon). *Brassens, chanson*, un spectacle de Jean-Louis Hourdin. Lundi 22 mars, 20h30.

Danse

Octogone. *Tap dogs* (claquettes). Jeudi 25 mars, 19h.

Expositions

Université de Lausanne, BFSH2. *Daniel Frank.* Jusqu'au 28 mars.

Fondation Neumann (Gingins). *Frantisek Drtikol*, photographies 1901-1914. Une exposition du Musée des arts décoratifs de Prague. Jusqu'au 30 mai (je-ve 14h-17h; sa-di 10h30-17h).

Musée de Pully. *Félix Vallotton dans les collections vaudoises.* Jusqu'au 16 mai (ma-di 14h-18h).

Maison des Arts (Chexbres). *Madeleine Strobel* (peintures, aquarelles, dessins). Jusqu'au 11 avril (me-ve 15h-19h; sa-di 15h-18h).

Conférences

Casino de Montbenon (Salle Paderewki). Jacques Neiryck: *Où vont les autoroutes de l'information?* Lu 15 mars, 19h.